

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



LA GRAVE - LA MEIJE

**Délibération du Conseil Municipal
N°2020-014
RELANCE ÉCONOMIQUE SUITE A LA
CRISE DU COVID-19**

Séance du : 9 juin 2020

Date de convocation : 3 juin 2020

L'an deux mil vingt et le neuf juin, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Jean-Pierre SEVREZ, Florence GAILLARD, Sylvie MATHON, Alain FAUST, Roland JACOB, Philippe SIONNET, Jean-Pierre PIC, Jean-Louis FAURE, Régis JOUFFREY, Bruno GARDENT

Absent : Alain JACQUIER

Secrétaire de séance élue : Sylvie MATHON

- Vu l'article 1-I de l'arrêté du 15 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020, portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus Covid-19

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise la SATG à déroger aux dates d'ouverture prévues par le contrat de DSP pour la saison d'été 2020.
- Décide que la redevance pour l'année 2020 ne sera pas due pour tous les établissements autres que la SATG et qui utilisent le domaine public.
- Autorise les bars et restaurants pour la saison d'été 2020 à empiéter sur le domaine public, pour la création ou l'agrandissement d'une terrasse après demande à la Mairie.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre Sevrez

Date dépôt Préfecture : 10 juin 2020

Date affichage : 10 juin 2020